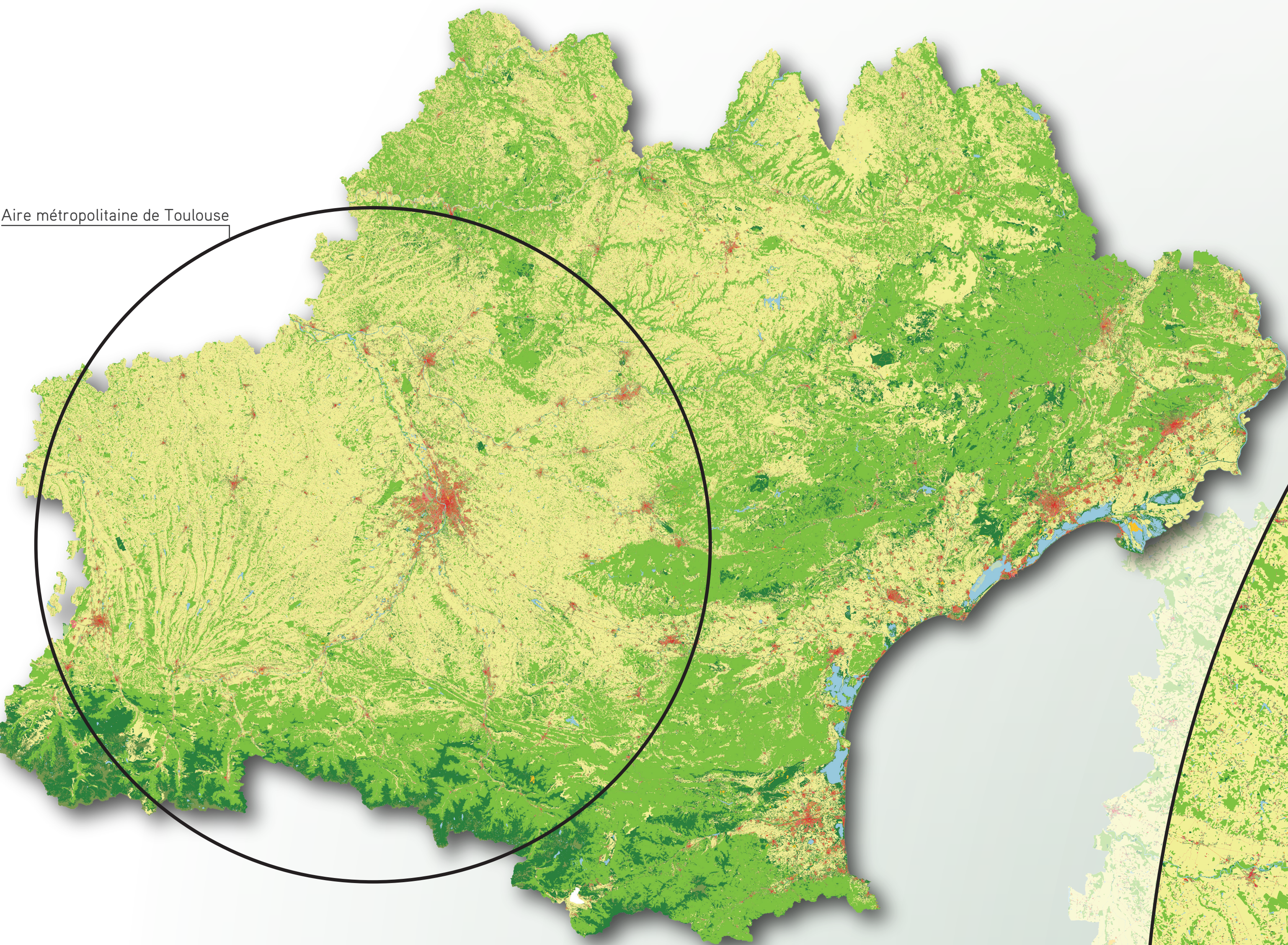


L'OCCUPATION DU SOL À GRANDE ÉCHELLE EN OCCITANIE

Aire métropolitaine de Toulouse



L'observatoire partenarial foncier de l'Auat permet à ses membres de s'appuyer sur l'outil **OCS GE**, pour OCcupation du Sol à Grande Echelle.

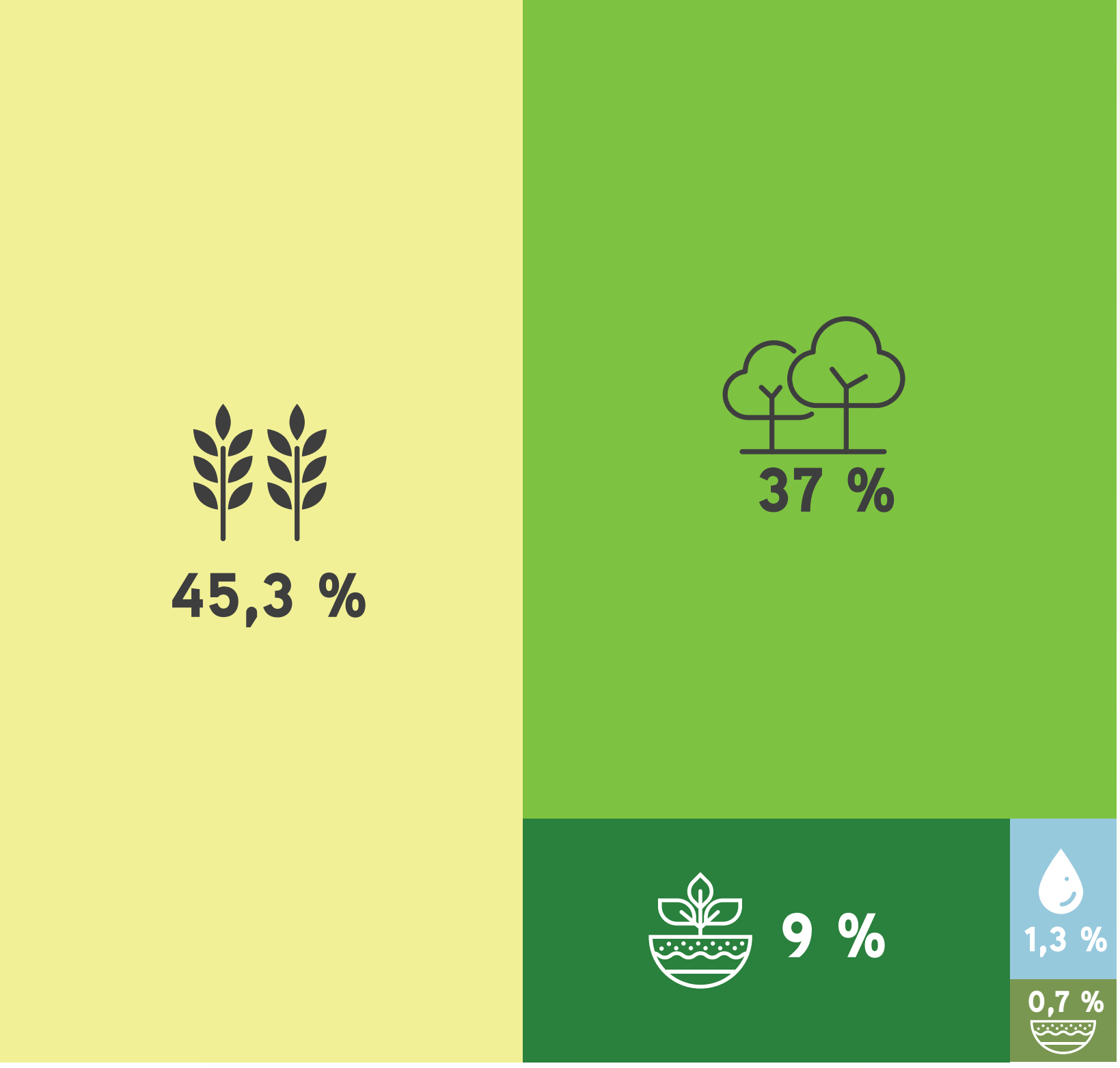
L'OCS GE se base sur une nomenclature en deux dimensions, permettant de classer le territoire en fonction de sa couverture (ce qui recouvre le sol) ou en fonction de son usage (description de la manière dont les sols sont utilisés par les activités humaines).

Cette cartographie illustre son utilisation. Elle s'appuie sur le travail de la DGALN qui a réalisé un croisement des deux dimensions de l'OCS GE issu des décrets d'application de la loi Climat et Résilience (LCR) visant à disposer des outils nécessaires pour atteindre le Zéro Artificialisation Net (ZAN).

L'Auat travaille sur l'OCS GE depuis 2015, en étroite collaboration avec l'IGN, afin de bâtir les éléments nécessaires à l'élaboration des documents d'urbanisme et de planification.

Surfaces non artificialisées : **93,3 %**

- Surfaces végétalisées liées à une activité agricole
- Surfaces végétalisées liées à une activité sylvicole
- Surfaces végétalisées naturelles
- Surfaces en eau
- Surfaces naturelles, nues



Surfaces artificialisées : **6,7 %**

